



Municipalité du Canton de Melbourne

1257, Route 243
Melbourne, Qc, Canada J0B 2B0
Téléphone : 819 826.3555
Fax : 819 826.3981
www.melbournecanton.ca
Courriel: admin.melcan@bellnet.ca

Bulletin Automne
Fall bulletin

Règl.
2011-02

RAMONAGE DE CHEMINÉE
CHIMNEY SWEEPING

Le service de sécurité incendie de la région de Richmond n'offre plus le service de ramonage des cheminées. IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ de voir au nettoyage qui est obligatoire au moins une fois par année. Une liste d'entrepreneur privé offrant ce type de service est disponible sur le site web de la municipalité dans l'onglet Citoyen/service incendie.



Prendre note que la liste est à titre informatif seulement et la Municipalité n'a aucun contrat ou lien avec les entrepreneurs mentionnés.

The Richmond fire Department NO LONGER conducts annual chimney sweeping of all residences located on our territory. It is YOUR RESPONSIBILITY to have your chimney cleaned at least once a year as it is obligatory. A list of private contractors offering this type of service is available on the Municipality's website in the Citizen / Fire Department menu.

Note that the list is for informational purposes only and that the Municipality has no contract or link with any of the mentioned contractors.

BÉNÉVOLES POUR RECHERCHÉS
VOLUNTEERS NEEDED



Le Canton de Melbourne en collaboration avec l'Organisation intermunicipale de sécurité civile de la région de Richmond recherche des bénévoles qui seraient intéressés à offrir du temps lors de situations d'urgences. Toute personne qui le désire pourra faire partie d'une équipe afin d'offrir de l'aide dans l'un des différents comités déjà bien définis.

* * * Appelez à la municipalité pour vous inscrire 819-826-3555.



The Township of Melbourne in collaboration with the Richmond area intermunicipal emergency preparedness organization is looking for volunteers who would be interested in providing time in emergency situations. Are you interested in being part of a team to offer help in one of the various committees already well defined?

* * * Call to register at the municipality 819-826-3555.

Dernier versement de taxe pour 2019 est le 1^e Octobre – Last tax installement for 2019 is on October 1st

Collecte de gros rebut ménager sera le jeudi 3 octobre – Big household garbage pick up will be on October 3rd

Prochaine réunion du conseil le 7 octobre 19h30 – Next council meeting October 7th at 7 :30 p.m.

Bourses d'études 2019
Scholarships awarded in 2019

La Municipalité du Canton de Melbourne a tenu à souligner la persévérance et la réussite de deux élèves du secondaire de notre municipalité, Mlles Laurie Parenteau et Jessica Coddington.

Afin de souligner les efforts et l'obtention de leurs diplômes du secondaire mais aussi pour les encourager à poursuivre leurs études, Mlles Parenteau et Coddington ont reçu de la Municipalité, une bourse de 100 \$ chacune.

Encore une fois, bravo, Mesdemoiselles Parenteau et Coddington, soyez fières!
Gardez cette belle motivation!

The Township of Melbourne emphasized the perseverance and success of two high school students in our municipality, Misses Laurie Parenteau and Jessica Coddington.

In order to highlight their efforts and their high school diplomas as well as to encourage them to continue their studies, Misses Parenteau and Coddington received a \$ 100 bursary from the Township.

Once again, congratulations, Miss Parenteau and Miss Coddington, be proud!
Keep up the good work.



Cueillette de feuilles mortes
Fall leaf pick up

Les citoyens du Canton de Melbourne peuvent apporter leurs sacs de feuilles mortes jusqu'au **mercredi 6 novembre 2019**. Il y aura un point de dépôt dans le stationnement de l'Hôtel de Ville.

Les citoyens pourront se procurer des sacs biodégradables, en papier, au bureau municipal.

***** Possibilité** d'une collecte porte-à-porte, les mercredis 23 octobre et 6 novembre **Appelez rapidement au 819-826-3555 pour vous inscrire. *****

Citizens of Township of Melbourne can bring their bags of dead leaves to the identified drop-off point at town hall until **November 6th, 2019**. Biodegradable bags are available for those interested at the municipal office.



***** Possibility** of a door to door pick-up, Wednesdays October 23rd and November 6th, **register in advance by calling 819-826-3555. *****

Bureau fermé pour l'Action de Grâce le lundi 14 octobre – Office close on October 14th for Thanksgiving

L'Écocentre fermera le 30 novembre – Ecocenter will close November 30th

Les abris d'auto peuvent être installé à partir du 1^e novembre –

Winter carports can be installed as of November 1st

Soucieux de la préservation de l'environnement, le Canton de Melbourne en collaboration avec la MRC du Val-Saint-François fait un appel à ses citoyens et citoyennes pour augmenter le taux de recyclage du verre sur l'ensemble de son territoire.

100 % du verre clair et ambré acheminé sert à la fabrication de nouvelles bouteilles.

Vous pouvez déposer vos contenants dans le stationnement de l'Aréna de Richmond situé au 800, rue Gouin.

VERRE ACCEPTÉ ✓

- Bouteille en verre clair ou de couleur
- Bouteille de vin ou d'alcool
- Tous types de contenants alimentaires en verre

VERRE REFUSÉ ✗

- * Vaisselle (Pyrex, porcelaine, coupe et verre)
- * Vitre de maison, d'auto et écran
- * Lunettes et miroir
- * Ampoule, fluorescent
- * Fibre de verre



Concerned about preserving the environment, the Township of Melbourne, in collaboration with the MRC Val-Saint-François, is calling on its citizens to increase the rate of glass recycling throughout its territory.

100% of the clear and amber coloured glass is used for the production of new bottles.

You can drop your containers in the Richmond arena parking lot at 800 Gouin Street.

GLASS ACCEPTED ✓

- Clear or colored glass bottle
- Wine or alcohol bottles
- All types of glass food containers

GLASS REFUSED ✗

- * Tableware (Pyrex, porcelain, cups and glasses)
- * House and car windows and TV screens
- * Glasses and mirror
- * Light bulbs, fluorescents
- * Fiberglass

L'horaire de l'inspecteur municipal sera réduit, et ce à compter du mercredi 2 octobre 2019. Il sera au bureau *les mercredis seulement* de 9 h à 16 h.

N'oubliez pas que le permis est obligatoire lorsque vous voulez démolir, construire, rénover un bâtiment de même que pour l'installation d'une piscine.

Veuillez contacter M. Ali Ayachi au 819-826-3555 afin de valider le tout.

Vous pouvez vous procurer la demande de permis sur notre site internet dans la section Citoyen/urbanisme et environnement ou en vous présentant à nos bureaux aux heures ordinaires de bureau.

The municipal inspector's schedule will be reduced starting Wednesday, October 2, 2019. He will be in the office *on Wednesdays only* from 9 a.m. to 4 p.m.

Remember that a permit is mandatory when you want to demolish, build or renovate a building and for the installation of a pool.

Please contact Mr. Ali Ayachi at 819-826-3555 to validate everything.

You can also get the permit application on our website in the Citizen / Urbanism and Environment section or by coming directly to our offices during regular office hours.



Puisque l'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies, il est important de vérifier régulièrement son bon fonctionnement en appuyant sur le bouton d'essai jusqu'à ce que le signal sonore retentisse. Ce dernier devrait se faire entendre immédiatement.

Assurez-vous aussi du bon état de l'appareil en éteignant une chandelle ou une allumette à proximité. Si votre avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès des préposés du service à la clientèle que le signal a bien été transmis et ou reçu.



La municipalité du Canton de Melbourne souhaite sensibiliser la population aux dangers potentiels d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lors d'une combustion incomplète d'un combustible ou d'un carburant tel que l'essence, l'huile, le gaz naturel, le

kérosène, le propane, le bois, etc.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

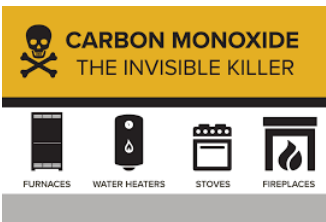
Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont environ une quinzaine s'avèrent mortelles.

Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Avez-vous le vôtre?



Since the smoke detector is the best way to save lives, it is important to regularly check that it is working properly by pressing the test button until the audible sound signal is heard. That should occur within seconds.

Also make sure the device is in good condition by extinguishing a candle or striking a match. If your alarm is connected to a central, check with their customer service representatives that the signal has been successfully transmitted and / or received.



The Township of Melbourne wishes to raise awareness of the potential dangers of carbon monoxide poisoning.

Carbon monoxide (CO) is produced by incomplete combustion of a fuel such as gasoline, oil, natural gas, kerosene, propane, wood, etc.

CO is odorless, colorless, tasteless and non-irritating. It is impossible for a human being to detect its presence.

It causes hundreds of poisonings annually in Quebec, about fifteen of which are fatal.

Only a CO alarm can detect its presence. Do you have yours?

Référez-vous à notre site web. Il contient une multitude d'information intéressante

www.melbourncanton.ca

Refer to our website. It holds a multitude of interesting information